



La Commune de Les Deux Alpes

RECRUTE

Par voie contractuelle (CDD)

MAITRE-NAGEUR (h / f)

Poste à pourvoir pour la saison d'été 2021

Au sein de la commune des Deux Alpes et sous la responsabilité de la Directrice des établissements, vous êtes le garant de la surveillance des baignades.

Missions principales

- Vous surveillez la piscine, les bassins et les lacs et intervenez en cas de danger.
- Vous conseillez et informez les clients sur le matériel, les conditions d'utilisation, les positions et mouvements à effectuer.
- Vous contrôlez quotidiennement le bon fonctionnement du matériel de réanimation.
- Vous veillez à la propreté et au rangement des différents bassins, terrasses, plages de bains et lignes d'eau.
- Vous êtes vigilants quant à la propreté des douches, toilettes, et parties communes réalisées par le service entretien.
- Vous appliquez, respectez et faites respecter les protocoles de nettoyage et les consignes sanitaires COVID 19.
- Vous tenez à jour une main courante tout au long de votre service qui reprend les faits, incidents et animation des cours et la transmettez à votre hiérarchie.
- Vous effectuerez les analyses de tous les bassins avant ouverture au public.

Lieux d'affectation : Vous serez affecté (e) sur un des sites suivants :

Piscine de VENOSC village, piscine du centre station, plan d'eau du lac de la Buissonnière.

En fonction des nécessités de service, vous serez susceptible d'intervenir, au cours de votre contrat, sur un ou plusieurs de ces sites.

Compétences

- Vous avez impérativement les diplômes et les recyclages à jour qui vous confère le titre de Maître-nageur sauveteur et disposez d'une première expérience réussie à un poste similaire.

Qualités

- Vous faites preuve d'une grande rigueur dans le respect des procédures et des règles d'hygiènes.
- Sens de l'accueil, du contact et du travail en équipe, respect de la hiérarchie.
- Organisation, méthode, rigueur
- Autonomie

Profil demandé

- Expérience sur un poste similaire vivement souhaitée,
- Dynamisme et réactivité
- Anglais apprécié

Statut

Cadres d'emplois des Educateur des Activités Physiques et Sportives (catégorie B, filière Sportive)

Durée du travail

Temps complet avec un jour de repos hebdomadaire variable.

Rémunération

- Conditions statutaires
- Accompagnement au logement

Adressez votre candidature **au plus tard le 30 avril 2021** à :

Monsieur le Maire Des Deux Alpes

Mairie de Les Deux Alpes

48 Avenue de la Muzelle

BP 12

38860 LES DEUX ALPES

recrutements@mairie2alpes.fr